4.5.3. - Boneur ar scolach [...]

Boneur ar scolach, composet evit distribution ar prisou, e scolach Castel, ar 16 a vis eost 1839.

Le bonheur du collège, composé pour la distribution des prix, au collège de Saint-Pol-de-Léon, le 16 août 1839.

Transcription: volume 2, page 288.

Cette pièce est communiquée au Comité sous forme d'imprimé. C'est une feuille volante non mentionnée dans le catalogue Ollivier mais qui est conservée à Dastum sous la référence F 2156. Elle se chantait sur l'air de «Chantons, rions, aimons, etc.». Les «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» de Lédan en contiennent deux versions manuscrites l'une au volume 4, p. 428, l'autre au volume 7, p. 126.

L'exemplaire adressé au Comité porte sur la première page la mention *copié tome 7 p. 126*, et la seconde plus difficile à lire *200*, *le 21 août 1839* ⁴⁴³. Est ce le nombre d'exemplaires tirés ? Dans ce cas la distribution des feuilles volantes a eu lieu après la cérémonie attestée le 16 août 1839.

Ce texte est signé *gant tad eur scolaër ancien demeus a Scolach Castel* et aurait été composé en 1839 par Lédan en souvenir du séjour que fit son fils au collège de Saint-Pol-de-Léon.

J'en adressai quelques centaines au collège, pour être chantés aux parents d'élèves de la campagne, présents à la Distribution des prix. En jetant dans ces couplets quelques fleurs sur la tombe de l'illustre prélat fondateur de ce beau collège, sur celle de son digne et vénérable restaurateur et de deux respectables régents, aurais-je été précurseur du projet du monument élevé depuis peu à la mémoire du bienfaiteur de cet Etablissement ? 444

Lédan semble avoir eu des relations privilégiées avec le collège de Saint-Pol-de-Léon et surtout avec le bienfaiteur de l'établissement l'abbé Péron. : «Qement den a zo bet eurus da hanavezout an autrounez Peron, Liscoat hac ar Gall, o devezo atao qeuz dezo» 445.

Quand un monument fut élevé, au moyen d'une souscription, à la mémoire de l'abbé qui l'avait fait renaître de ses ruines, la cérémonie d'inauguration fut abondamment relatée dans les journaux de Morlaix ⁴⁴⁶. L'article de la «Feuille d'Annonces de Morlaix» insiste sur le rôle joué par Lédan dans la réouverture du collège en 1806:

Lorsqu'en 1806, feu M. Péron vint à Morlaix avec son projet de circulaire pour la réouverture du collège de St-Pol il se rendit directement chez M.L. ⁴⁴⁷, et lui lut son manuscrit, en lui témoignant son inquiétude sur les démarches à faire près de M. Duquesne, alors sous-préfet. M. Péron craignait beaucoup un refus. [...]. M.L. présenta M. Péron à M. Duquesne, qui l'accueillit avec les plus grands égards. Lorsqu'il eut fait

⁴⁴³ Contrairement à la première, il n'est pas fait mention de cette deuxième inscription dans la liste des oeuvres de Lédan établie par Ollivier sous le titre «Gwerziou, Chansoniou, publiées sur feuilles volantes, ou contenues dans les Manuscrits de sa main, [...]» conservée dans le fonds Ollivier de la bibliothèque municipale de Rennes, manuscrit 1001.

⁴⁴⁴ Ollivier, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 420 et fonds Ollivier, Bibliothèque municipale de Rennes, manuscrit 1001.

⁴⁴⁵ Note du manuscrit du vol. 4, ligne 49.

⁴⁴⁶ L'Echo de Morlaix, 24 juillet et 31 juillet 1841, et Feuille d'Annonces de Morlaix, 24 juillet 1841.

⁴⁴⁷ Les initiales «M. L.» sont corrigées à la main en «Lédan».

connaître l'objet de sa mission, M. le sous-préfet, dans l'intérêt de l'instruction publique, le pressa même dans hâter l'exécution.

Le premier août 1835 la «Feuille d'Annonces de Morlaix» avait fait paraître, avec l'autorisation du recteur de l'académie de Rennes, un long article vantant les mérites du collège de Saint-Pol-de-Léon, signé du principal Monfort, chanoine honoraire de Quimper. Ce collège semble avoir eu beaucoup d'importance dans la vie locale. Les journaux morlaisiens annonçaient régulièrement les cérémonies de distribution des prix dans l'établissement et publiaient ensuite la liste des élèves récompensés pour leur travail ⁴⁴⁸. La «Feuille d'Annonces de Morlaix» accompagnait celle de 1838 de ce commentaire élogieux :

Cet établissement, qui depuis quelques années périclitait sensiblement, semble depuis deux ans qu'il est confié aux soins éclairés de M. l'abbé Montfort, reprendre son ancienne splendeur. 449

Puis en 1839, elle constatait l'augmentation notable des effectifs du collège (de 85 à 210) en l'attribuant à la confiance qu'inspire aux familles l'estimable principal qui dirige cet établissement ⁴⁵⁰.

Cet établissement a encore pris cette année un nouvel accroissement, et l'année prochaine un professeur d'anglais y sera attaché par les soins de ses administrateurs. D'après une lettre de M. Dufilhol, Recteur de l'académie de Rennes, ce collège communal est celui de tous ses concurrents qui, pour la force des études, atteint de plus près les collèges royaux. ⁴⁵¹

Les notes des manuscrits laissent cependant penser que les relations entre Lédan et le principal du collège n'ont pas toujours été des plus sereines. Lédan semble regretter l'hommage qu'il lui rend au vers 27 puisque dans les manuscrits des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» il ajoute en note : «An autrou Monfort, pehini, divezatoc'h, e 1840, a zo bet ingrat hac injust en hon andret» 452, dans celui du volume 4, et «An autrou Montfort, den injust hac ingrat en andret autor ar ganaouenn» 453, dans celui du volume 7. Plus loin, au vers 42 où il est question du prélat de Quimper, le manuscrit du volume 4 précise An autrou Poulpiquet de Brescanval, prelat venerabl, pehini na zelaouas qet ar c'halomni infam ; a grede hac a rente justic d'ar virionez 454.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 c] LEDAN, Boneur ar scolach [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 293r-296v.

Autres versions bretonnes:

- [1 a] LEDAN, Boneur ar scolach [...], B.M. Morlaix Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 4, p. 428.
- [1 b] LEDAN, Boneur ar scolach [...], B.M. Morlaix Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 7, p. 126.
- [1 d] OLLIVIER, Boneur ar scolach [...], B.M. Rennes Manuscrit 979, s.d., pp. 488-490.

⁴⁴⁸ Ainsi, dans celle établie en 1841 on trouve le nom d'un autre collaborateur de l'enquête sur les poésies populaires de la France : Guillaume Lejean.

⁴⁴⁹ Feuille d'Annonces de Morlaix, 18 août 1838.

⁴⁵⁰ Feuille d'Annonces de Morlaix, 20 avril 1839.

⁴⁵¹ Feuille d'Annonces de Morlaix, 10 août 1839.

⁴⁵² Manuscrit du volume 4, p. 429. Traduction : Monsieur Monfort qui, plus tard en 1840 a été ingrat et injuste à mon égard.

⁴⁵³ Manuscrit du volume 7, p. 127. Traduction : Monsieur Monfort, homme injuste et ingrat à l'égard de l'auteur de la chanson.

⁴⁵⁴ Manuscrit du volume 4, p. 430. Traduction : Monsieur Poulpiquet de Brescanval, vénérable prélat, qui n'écouta pas l'infâme calomnie, qui crut et rendit justice à la vérité.